



Maître Benoit DAVID  
Avocat  
22, rue Breguet  
75011 PARIS

Le 24 février 2011  
Par télécopie 01 43 38 00 15  
et lettre recommandée AR par précaution

Maître,

Nous faisons référence à votre courrier daté du 21 février 2011 et adressé pour le compte de votre client, Monsieur :

CAPA produit, pour W9, une série de documentaires consacrés à des affaires criminelles ayant déjà fait l'objet d'une large couverture médiatique; tant dans la presse que dans le cadre d'autres programmes audiovisuels.

Tel est le cas de l'affaire dont votre client est l'un des « protagonistes » et qui a notamment fait l'objet d'une émission sur une autre chaîne dont vous avez, en vain, tenté d'interdire la diffusion.

Votre client ne saurait aujourd'hui invoquer le droit à l'oubli ou la violation prétendue de sa vie privée dès lors que le programme produit par CAPA n'évoque que des faits déjà portés à la connaissance du public concernant les crimes pour lesquels votre client a été condamné.

Ces faits révélés licitement échappent par conséquent au domaine de sa vie privée. J'ajoute que ce programme n'évoque pas d'autres éléments de la vie privée de votre client et est exclusif de toute intention de nuire.

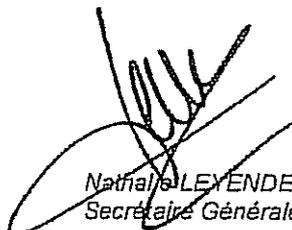
Il ne saurait d'avantage se prévaloir de l'article 41 de la loi pénitentiaire - qui ne protège que l'image des personnes en détention - pas plus que des autres textes que vous invoquez. En effet, contrairement à ce que suggère votre courrier, le CSA n'a en rien réaffirmé l'existence d'un « droit à l'oubli ».

Il ne s'agit en aucune manière de condamner votre client une seconde fois mais de l'exercice du droit à l'information du public dans le respect des droits des protagonistes de ces affaires.

En conséquence de ce qui précède, CAPA ne saurait faire droit à votre demande.

J'adresse copie de la présente ainsi que de votre courrier à notre conseil, Maître William BOURDON ainsi qu'à la direction juridique de W9.

Je vous prie de croire, à l'assurance de ma parfaite considération.



Nathalie LEYENDECKER  
Secrétaire Générale

80, rue de La Croix-Nivert  
75015 Paris France  
Tél. : 33 (0)1 40 45 47 00  
Fax : 33 (0)1 40 45 47 10

Chaballier & Associates Press Agency S.A. au capital de 367 269 euros R.C.S. Paris B 351 647 425